## Questions orales

Si le terme "ballon d'essai", dont le député s'est servi, s'applique à quelqu'un, c'est bien aux députés de l'opposition qui remettent constamment en cause ce sujet comme s'il s'agissait d'une mesure que le gouvernement aurait indiqué son intention de prendre. Nous sommes exactement dans la même situation que l'opposition lorsqu'elle a pris le pouvoir, c'est-à-dire que nous devons étudier toutes les initiatives budgétaires possibles. Nous savons qu'ils ont aussi étudié cette possibilité. Nous n'avons pas fait...

M. Baker (Nepean-Carleton): Nous l'avons étudiée et rejetée.

M. Trudeau: Nous ne l'avons su que lorsque le gouvernement a présenté son budget et maintenant l'opposition saura si nous la rejetons aussi lorsque nous présenterons le nôtre. Ce qui est certain, c'est que lorsque nous avons su que les conservateurs étudiaient la possibilité de prendre cette initiative, nous n'avons pas passé notre temps à leur dire de cesser d'y penser. Il s'agissait là d'une initiative qu'ils étudiaient et nous tenions à connaître leurs conclusions sur les effets qu'elle aurait. Lorsque nous présenterons notre budget, l'opposition aura tout loisir de dire si elle est d'accord ou non.

**a** (1420)

M. Stevens: Le premier ministre peut mettre un terme à la discussion aujourd'hui en disant tout simplement que le gouvernement écarte toute idée de désindexation. Il a clairement dit que le gouvernement l'envisageait. Il a demandé ce que cela allait coûter. En ce qui concerne les seules recettes fédérales, 1.5 milliard de dollars.

En guise de question supplémentaire, et parce qu'on persiste au niveau fédéral à étudier la possibilité de désindexer l'impôt fédéral sur le revenu, pourrais-je demander au premier ministre s'il a au moins consulté les provinces puisque des recettes provinciales tout à fait considérables sont en jeu? Sinon, a-t-il l'intention de les consulter avant de faire figurer cette disposition dans son prochain budget?

M. Trudeau: Madame le Président, le député nous enjoint apparemment de cesser d'étudier cette question. Je vais lui faire une proposition, ainsi qu'aux députés de son parti: nous cesserons de l'étudier quand ils auront cessé d'en parler.

Des voix: Oh, oh!

M. Stevens: Madame le Président, quand on entend le premier ministre tenir de tels propos, on peut être assuré que cela va figurer dans le budget. En réponse à une question que je lui posais jeudi dernier quand à la date à laquelle le gouvernement entendait présenter un budget, voici ce que le premier ministre a répondu:

Nous sommes capables d'en faire autant que l'opposition et de présenter un budget dans un certain délai après avoir pris le pouvoir.

J'ai vérifié, madame le Président, et j'ai constaté que nous avions présenté notre budget après 29 semaines, soit 203 jours. Par conséquent, à moins qu'il n'ait prononcé que des paroles en l'air jeudi dernier, il devra présenter son propre budget au plus tard le 8 septembre. Pourrait-il s'y engager dès aujourd'hui?

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: J'ai dit que nous allions tenter d'égaler la performance de son parti et nous le ferons effectivement.

LE PROJET DE DÉSINDEXATION—LES CONSÉQUENCES POUR LES CANADIENS À FAIBLE REVENU

M. Bill Wright (Calgary-Nord): Madame le Président, ma question s'adresse elle aussi au premier ministre. Le sousministre des Finances, M. Ian Stewart a déclaré la semaine dernière devant le comité des finances que les pauvres souffriraient davantage de la suppression de la clause d'indexation que les contribuables à revenus plus élevés. A la lumière de cette déclaration comment le gouvernement peut-il songer à prendre une mesure aussi pénible?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, nous connaissons tous la règle qui nous interdit de commenter les déclarations faites devant les comités. Je crois comprendre que même l'opposition connaît cette règle.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Nous voyons maintenant pourquoi le Règlement est ainsi conçu: c'est parce que des ministres, des hauts fonctionnaires comparaissent devant les comités. En l'occurrence, le sous-ministre des Finances a comparu devant le comité et a tâché de répondre à des questions d'ordre théorique, car en pratique il ignore en quoi consistera le budget puisque même le gouvernement ne le sait pas encore, et voilà qu'on le cite à la Chambre parce qu'il a fait preuve de franchise en disant qu'il existe bien des façons de percevoir des impôts, dont celle-là.

Je le répète, tant que nous n'aurons pas arrêté de budget, ni le ministre des Finances, ni moi-même, ni, à plus forte raison, le sous-ministre des Finances ne savons s'il y aura ou non désindexation.

M. Wright: Ma question supplémentaire au premier ministre est la suivante: quelqu'un a déclaré au comité des finances qu'on pouvait tout envisager en étudiant l'indexation: l'impôt sur le revenu des particuliers tout comme l'impôt sur les sociétés, la taxe de vente aussi bien que la taxe d'accise...

Des voix: Règlement!

- M. Wright: ... ou encore les conséquences des diverses formes de désindexation. Le premier ministre partage-t-il cet avis dont je ne suis pas autorisé à dévoiler l'auteur?
- M. Trudeau: Je ne comprends pas la question. Madame le Président, je vais donner une deuxième chance au député.
- M. Wright: M. Stuart a également dit au comité des finances que, pour le gouvernement, tout était admis en ce qui concerne l'examen de la désindexation: la taxe de vente comme l'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt sur les sociétés comme les diverses conséquences de la désindexation. Le très honorable premier ministre souscrit-il à cette opinion?